



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Séance du 11 décembre 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mme MELIANI pouvoir à Mme LEDUC,

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
15/12/2015

1) Plan d'aménagement forestier 2016 – 2035

Dépôt en Préfecture
15/12/2015

Le Maire présente à ses conseillers le projet d'aménagement de la forêt communale établi et présenté par l'ONF pour la période 2016-2035.

Affichage du
08/12/2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve ce projet.

Convocation du
07/12/2015

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Séance du 11 décembre 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mme MELIANI pouvoir à Mme LEDUC,

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
15/12/2015

2) Règlement des coupes de bois

Dépôt en Préfecture
15/12/2015

Le Maire présente à l'assemblée un règlement relatif aux coupes de bois organisées chaque année par la commune en partenariat avec l'ONF.

Affichage du
08/12/2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve ce règlement.

Convocation du
07/12/2015

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 11 décembre 2015

A 20h30

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mme MELIANI pouvoir à Mme LEDUC,

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
15/12/2015

3) Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Dépôt en Préfecture
15/12/2015

La loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République poursuit le triple objectif d'achever, de rationaliser et de simplifier la carte intercommunale de notre pays.

Affichage du
08/12/2015

A cet effet, un projet de schéma départemental de la coopération intercommunale est proposé par le Préfet qui sollicite ainsi l'avis des communes. Un délai de 2 mois à compter de la notification (12 octobre 2015) est laissé aux collectivités pour formuler leur avis sur les différentes propositions.

Convocation du
07/12/2015

Le SDCI est établi dans chaque département conformément aux dispositions de l'article L5210-1-1 du CGCT au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice.

Le SDCI doit veiller à la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et à la suppression des enclaves et discontinuités territoriales. Il peut également proposer la suppression, la transformation, ainsi que la fusion des syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

L'ensemble des délibérations des communes, EPCI et syndicats seront transmises à la CDCI qui pourra, dans un délai de 3 mois, présenter des amendements au projet.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Le conseil municipal,

Vu les articles L5210-1-1, L5216-5, L5216-6 et L5216-7 du CGCT,
Vu la lettre de Mr le Préfet en date du 12 octobre 2015 sollicitant l'avis des communes,
Vu le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale de la Moselle en date du 12 10 2015 mis à la disposition de l'ensemble des conseillers municipaux,

CONSIDERANT que le projet SDCI ne répond pas à une rationalisation plus forte des territoires,

CONSIDERANT que le SDCI présenté par Mr le Préfet ne répond pas à l'attente des élus des EPCI concernés par une fusion,

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

Émet un **AVIS DEFAVORABLE** au S.D.C.I. présenté,

DEMANDE à ce que la volonté des élus et des communes soit respectée dans tous les cas de fusion d'EPCI ou de demande de rattachement à la communauté d'agglomération de Metz Métropole.

PREND ACTE DE la dissolution du S.I.V.T.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Séance du 11 décembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mme MELIANI pouvoir à Mme LEDUC,

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
15/12/2015

4) Modifications budgétaires

Dépôt en Préfecture
15/12/2015

Le Maire propose au conseil municipal la modification suivante :

Affichage du
08/12/2015

020 dépenses imprévues INVEST : - 800 €
165 dépôt et cautionnement INVEST : + 800 €

Convocation du
07/12/2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte la modification budgétaire proposée.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	1
exclus	0

Séance du 11 décembre 2015

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO
Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents excusés : Mme MELIANI pouvoir à Mme LEDUC,

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
15/12/2015

5) Demande de subvention au titre des amendes de police

Dépôt en Préfecture
15/12/2015

Le Maire rappelle à l'assemblée la demande faite par les habitants du Lanceumont d'avoir un plateau surélevé au carrefour du Lanceumont au vu de la vitesse de circulation à proximité du groupe scolaire.

Affichage du
08/12/2015

Il donne lecture du devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 43.825 € HT et propose de solliciter l'aide du conseil départemental au titre des amendes de police.

Convocation du
07/12/2015

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Accepte la réalisation des travaux qui sera confiée à l'entreprise COLAS pour le montant présenté
- Sollicite l'aide financière du conseil départemental de Moselle au titre des amendes de police à hauteur de 30%

Le Maire,
M. TOURNAIRE